



Action AFM - 1
Préserver le paysage en zone littorale
en renforçant la capacité d'action des municipalités

Sous-action AFM – 1-3

Réaliser une caractérisation des percées visuelles sur l'estuaire et assurer leur pérennisation

Enjeu principal	Accès au fleuve et marinas (AFM)			
Orientations et objectifs				
		A - 1,3 et 4		
Références fiches portrait	<ul style="list-style-type: none"> - Les défis des accès au fleuve - Le patrimoine côtier (en cours de rédaction) 			
Références préoccupations	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de la qualité des accès publics directs et visuels au Saint-Laurent en raison de conflits d'usages liés à l'appropriation des berges - Maintien difficile des accès visuels à partir des voies de communication terrestre en raison d'un manque d'entretien des boisés - Sous-utilisation des leviers municipaux (notamment les outils réglementaires) garantissant les accès publics directs et visuels au fleuve 			
Description de la sous-action	<p>Initiatives déjà en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la liste des territoires d'intérêt esthétique dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC Montmagny - Adoption de PIIA prenant en compte la protection des percées visuelles par les municipalités de la MRC de l'Islet <p>Initiatives à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier et classer la qualité des percées visuelles sur le fleuve à 			

	partir de la Route des Navigateurs - Entretenir la végétation pour garder les percées visuelles dans les lieux publics d'accès au fleuve ou ceux offrant un point de vue - Favoriser le maintien et le développement de sites accessibles en misant notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> - Un programme d'acquisition, par les municipalités, de parcelles de terrain non bâties entre la route et le fleuve - Le legs de terrains privés résiduels aux municipalités - La servitude de non construction avec incitatifs - Le renforcement par les municipalités d'initiatives privées (ex : initiative citoyenne sur l'Île Verte) 	
Type de réalisation	Acquisition de connaissance et intervention terrain	
Territoire visé	À l'échelle de la TCR	
Acteurs impliqués ou potentiels	Type d'acteur	Type d'engagement
MRC et municipalités	Municipal	Porteur de projet, partenaire financier
Ruralys, ou autres consultants	OBNL ou autres	Partenaire technique
ATR et offices de tourisme	Communautaire	Partenaire technique
Propriétaires privés	Citoyen	Partenaire technique et porteur de projet
Équipe coordination TCR	Communautaire	Facilitateur
Échéancier	Moyen terme (5 ans – 2023)	
Indicateurs de suivi	Statut	
Inventaire complété	Planifié	
Percées visuelles entretenues	Planifié	
Incitatifs au développement de nouveaux sites mis en place	Planifié	
Mise à jour	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	